



Le 22 juillet 2010

Par courriel

Carolina Rinfret
Avocate - Affaires juridiques TransÉnergie
Hydro-Québec
2 Complexe Desjardins - Tour de l'Est
9e étage
Montréal (Québec) H5B 1H7

**Objet : Rapport annuel 2009 du Transporteur en vertu de l'article 75 de la
Loi sur la Régie de l'énergie**

Chère consoeur,

La Régie a complété l'examen du rapport annuel du Transporteur déposé le 7 juin 2010 en vertu de l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie et ce, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

La Régie considère que le dossier est conforme à l'exigence prévue à l'article 75 de la Loi de même qu'aux exigences de la majorité des décisions pertinentes.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as